

Numéro de dossier : 1094400025

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable | Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme |
| Objet | Transmission au Conseil municipal pour adoption d'un projet de règlement modifiant le Document complémentaire du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin de modifier la carte des hauteurs de l'arrondissement de Ville-Marie et de permettre la réalisation du projet 2-22 Sainte-Catherine |

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦ Commentaires

Le projet du 2-22 s'inscrit dans la volonté de développer la vocation culturelle du Quartier des spectacles, tel qu'affirmé d'abord dans le Plan d'urbanisme puis dans le Programme particulier d'urbanisme du Quartier des spectacles.

La modification requise porte sur la hauteur de construction (document complémentaire). Elle découle du parti architectural qui mise sur l'intégration d'un vaste espace à vocation publique au rez-de-chaussée afin de favoriser l'achalandage du bâtiment et son animation.

Certains aspects du projet apparaissent toutefois comme pouvant être bonifiés, soit :

- Le traitement de la façade donnant sur le boulevard Saint-Laurent, qui est traitée comme une façade latérale alors que le boulevard est un axe majeur et que l'intersection a une forte valeur symbolique
- La présence d'un mur aveugle à l'arrière du bâtiment, soit au-dessus du bâtiment du Club Soda, qui aura une grande visibilité
- L'absence d'accès direct aux commerces situés en bordure du boulevard Saint-Laurent (un tel accès est une exigence prévue au document complémentaire).

Par ailleurs, il faut souligner que le secteur fait partie des territoires pour lesquels le document complémentaire précise que la réglementation d'arrondissement doit interdire les enseignes publicitaires.

Avis du CAU:



séance du 3 avril 2009 2-22 Ste-Catherine.pdf

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention

Martin C. ROY

Conseiller en aménagement

Tél. : 514-872-3186**Date:** 2009-04-20**Endossé par:**

Luc GAGNON

Chef de division

Division de l'urbanisme

Tél. : 514-872-0068**Date d'endossement:** 2009-04-20**Numéro de dossier :** 1094400025